

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LE VRAI PATRIOTISME

Rarement discours a produit sur une assemblée une impression plus vive, plus profonde que celui qui a été prononcé par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, dans la discussion du budget. Rarement aussi ministre a obtenu un succès plus mérité.

Un tact remarquable, une éloquence toujours juste, un sentiment de patriotisme plein d'élévation et de clairvoyance, — il y avait tout cela, et plus encore dans le discours de M. Delcassé.

Il est permis de le dire, ce discours, de l'avis de tous ceux qui l'ont entendu, l'un des plus beaux qui de longtemps ait été prononcé à la tribune du Sénat, classe définitivement le jeune ministre des affaires étrangères non pas seulement au premier rang de nos orateurs et de nos hommes d'Etat, mais encore des chefs de la politique européenne. Qu'on ne voie pas là une exagération de la louange. Les vétérans de nos assemblées qui ont entendu ce discours de M. Delcassé, ne pouvaient retenir l'expression de leur admiration pour ce beau langage et surtout pour les idées si nettes, si sages, si conformes aux intérêts de la France qu'il traduisait.

Interrogé par l'un de nos diplomates les plus distingués, M. le comte d'Aunay, que les républicains de la Nièvre ont envoyé au Sénat, M. Delcassé a donné à la haute Assemblée et en même temps au pays, un aperçu complet de notre politique étrangère. Il l'a fait sans fanfaronnerie, mais avec une rare dignité, remettant toutes choses au point et montrant jusqu'à l'évidence ce qu'il faut penser du parti qui, pour compromettre les plus chers intérêts de la France, prend le masque du patriotisme, comme Tartufe prenait le masque de la vertu.

En quels termes aussi sévères que mesurés, M. Delcassé a-t-il caractérisé les aveugles excitations de ce parti « qui dénigre les résultats obtenus ou les ignore systématiquement, qui prête au gouvernement de la République des projets auxquels celui-ci n'a jamais songé, qui l'accuse de refus qu'il n'a jamais formulés, qui triomphe lorsque de pauvres cerveaux égarés par des excitations malsaines, se laissent entraîner à des gestes qu'ils croient fiers et qui ne sont que ridicules, à des menaces qui ne sont que puériles »

Jamais, les faux patriotes, ceux qui, si on les laissait faire, nous doteraient de nouveau, dès demain, de la dictature et de l'invasion, n'ont été plus complètement et plus justement démasqués.

Avec quelle haute et clairvoyante raison M. Delcassé a-t-il énoncé cette vérité que, si un conflit éclatait entre la France et l'Angleterre, « ce ne serait pas au vainqueur, quel qu'il fût, qu'irait le bénéfice de la victoire. »

Comment méconnaître que ce n'est pas seulement en elles-mêmes et par elles-mêmes que telles discussions, telles idées, ont plus, ou moins de valeur qu'il ne faut pas les isoler des circonstances dans lesquelles se poursuit leur accomplissement.

Combien est-il vrai qu'un projet qui en 1893 apparaissait comme devant être fécond, n'était plus qu'une chimère dangereuse, à partir du moment où les circonstances, en en modifiant la portée, menaçaient d'imposer des sacrifices hors de proportion avec le but à atteindre. »

Comment enfin ne pas applaudir aux conclusions, éloquentes et vraies, du ministre des affaires étrangères, traçant le programme de la politique sage, forte qui plus que jamais doit devenir celle de la France et au sujet de laquelle il a dit :

« Notre prospérité serait pour nous un danger si nous n'avions pas pris soin d'augmenter en même temps les forces de la mère-patrie.

» Qui ignore que les puissances de l'Europe ont subi de profondes modifications, dans leur situation, les unes vis-à-vis des autres.

» Nous n'avons certes pas cessé de grandir, mais d'autres puissances se sont développées sans relâche.

» C'est donc un devoir pour nous de grandir encore par une action progressive.

» Nous n'y arriveront pas par des mots, mais par une mise en œuvre énergique et concordante de toutes nos forces.

» Nous devons former une génération virile, non pas la génération sceptique que l'on voudrait nous imposer, mais une génération comprenant l'idée sublime du sacrifice, qui trouve en lui-même sa récompense.

» Par des efforts prévoyants nous devons doter notre pays de l'outillage économique qu'exige la concurrence internationale toujours plus intense et toujours plus âpre.

» Il faut, par un choix judicieux, de nos ports, par la conception logique et raisonnée de nos réseaux de chemins de fer et de canaux, par des tarifs appropriés, rétablir ce pays dans son privilège naturel qui est d'être le passage de tout le trafic européen.

» Il faut tenir dans un état incessant de perfectionnement notre flotte un moment négligée et notre armée qui n'ambitionne d'autre rôle que celui qui lui assure un culte unanime et fervent.

» Mais qu'est-ce donc que la diplomatie sinon l'art de faire valoir toutes les forces d'un pays pour la protection et le développement de son indépendance. »

Voilà le vrai langage du patriotisme, on ne pouvait faire une plus juste et plus noble réponse aux fauteurs de troubles et d'agitation. Elle sera applaudie et ratifiée par le pays comme elle l'a été par le Sénat.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 avril 1900

La Chambre revient au débat sur l'armée coloniale.

M. Fleury-Ravarin monte à la tribune pour développer sur l'article 1^{er} un contre-projet basé sur le rattachement de l'armée coloniale à la marine.

M. de Galliffet répond que le ministère de la guerre doit avoir l'armée coloniale, comme il doit avoir la défense des côtes.

M. Lannes de Montebello rapporteur, combat le contre-projet de M. Ravarin. M. de Mahy se déclare contre le projet du gouvernement.

M. de Montebello répond à M. de Mahy ; et l'on passe au vote sur le contre-projet de M.

Fleury-Ravarin qui est repoussé par 393 voix contre 152.

La suite de la discussion est renvoyée. Et la séance est levée.

Séance du 6 avril 1900

M. Ermant, député de l'Aisne, pose une question au ministre de la guerre, au sujet des mauvaises eaux du camp de Sissonne.

Le ministre répond que des travaux d'assainissement ont été faits.

La Chambre reprend la discussion de la loi sur l'armée coloniale.

M. Honoré Leygue développe une motion préjudicielle tendant à faire ajourner jusqu'après le vote de tous les articles du projet, le paragraphe 1^{er} du 1^{er} article lequel paragraphe dispose que l'armée coloniale appartient à la guerre.

M. de Montebello demande à la Chambre de repousser cette motion.

M. Sembat demande que les troupes coloniales ne pourront séjourner sur le territoire de la République.

M. de Galliffet combat l'amendement qui est repoussé par 433 voix contre 78.

L'article 1^{er} est adopté et l'ensemble du projet sur l'armée coloniale est voté par 400 voix contre 131.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 5 avril 1900

Le Sénat reprend le budget. La discussion porte sur le budget de l'instruction publique.

M. Strauss demande le rétablissement du crédit de 12.000 fr. pour le collège libre des sciences sociales.

Le Sénat repousse cette proposition.

M. Chantegrel demande une légère augmentation de traitement de certains professeurs de l'enseignement secondaire ayant le diplôme de docteurs. Le Sénat n'adopte pas.

Le Sénat sur la demande de M. Lecomte vote par 143 voix contre 114 une augmentation de 35.000 fr. en vue d'assimiler comme professeurs de l'enseignement spécial les brevetés de l'école de Cluny aux brevetés des Facultés.

Un amendement de M. Forest tendant au rétablissement d'un crédit de 3.700.000 fr. en vue de relever les traitements des instituteurs, est adopté malgré la commission par 184 voix contre 89.

Et la séance est levée.

Séance du 6 avril 1900

Le Sénat discute le budget de la marine. M. Cabart Danneville prononce un long discours sur la situation de notre marine.

Le budget de la marine est adopté.

M. Laterrade demande des explications sur la situation des caisses régionales agricoles.

M. Darbot présente des observations sur la mévente des blés.

M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, répond que les caisses agricoles fonctionnent ; quant à la mévente des blés, le ministre croit que cette année 1900 sera favorable à la vente des blés.

M. Ournac demande une augmentation de 10.000 francs pour la création d'une station œnologique à Toulouse.

L'amendement est repoussé par 135 voix contre 96.

Et la séance est levée.

Au Transvaal

Un nouveau désastre anglais

Un détachement anglais, composé de cinq compagnies d'infanterie et d'infanterie montée, a été capturé par les Boers près de Redesburg, un peu à l'est de Bethanie.

On croit que les communications de Bloemfontein avec le Sud sont coupées ; la consternation à Londres est profonde.

Mais la nouvelle grave qui nous parvient est la mort du colonel français de Villebois-Mareuil.

Lord Roberts télégraphie à la date du 5 avril : « Lord Méthuen télégraphie de Boshof aujourd'hui, qu'il a entouré le général de Villebois-Mareuil et un détachement de Boers aujourd'hui. Aucun n'a échappé.

Villebois-Mareuil et 7 boers ont été tués, 8 blessés et 54 faits prisonniers. »

Cette mort a provoqué partout une douloureuse émotion ; le vaillant officier qui vient de disparaître, victime de son courage et de son amour pour tout ce qui est grand et beau, est l'objet de la part de tous des plus grands éloges.

Sa mort est profondément regrettée des Boers qui avaient pu admirer sa valeur de général et d'excellent soldat.

INFORMATIONS

L'impôt sur le revenu

Le ministre des finances déposera dans deux ou trois jours sur le bureau de la Chambre le projet d'impôt sur le revenu qu'il a préparé. Ce projet sera renvoyé à l'examen de la commission spéciale que préside M. Rouvier.

Le rendement des impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de mars 1900.

Les résultats accusent une plus-value de 13 millions 181,700 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 4 millions 600,700 francs par rapport à la période correspondante de 1899.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a plus-value sur : l'enregistrement, 3 millions 145,000 francs ; le timbre 1 million 302,500 francs ; l'impôt sur les opérations de Bourse, 1 million 640,000 francs ; impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 245,500 francs ; les douanes, 3 millions 910,000 francs ; les contributions indirectes, 1 million 516,600 francs ; les sels 428,000 francs ; les contributions indirectes (monopoles), 1 million 630,000 francs ; les postes, 388,700 francs ; les télégraphes, 400,000 francs ; les téléphones, 116,900 francs ; les sucres, 66,300 francs.

Par rapport au mois de mars 1899, il y a augmentation sur : l'enregistrement, 1 million 349,500 francs ; le timbre, 435,000 fr. ; l'impôt sur les opérations de Bourse, 112,500 fr. ; l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 215,500 fr. ; les douanes 2 millions 846,000 fr. ; les contributions indirectes, 1 million 642,000 fr. ; les sels, 47,000 fr. ; les postes, 373,300 fr. ; les télégraphes, 212,600 fr. ; les téléphones, 52,300 fr.

Il y a diminution sur : les sucres, 2 millions 577,000 fr. ; les contributions indirectes (monopoles), 531,000 fr.

Les prédicateurs ambulants

Les journaux ont signalé, il y a quelques jours, les dispositions prises par le préfet de la Lozère, pour mettre un terme aux croisades séditieuses que, sous prétexte de missions de carême et de retraite, des religieux allaient prêcher dans les campagnes. La surveillance que le préfet de la Lozère recommandait à ses commissaires d'exercer sur les prédicateurs ambulants, a semblé au gouvernement une demi-mesure bien insuffisante et bien inefficace.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur et des cultes, vient d'adresser aux évêques la lettre qui suit :

Paris, le 2 avril 1900.

Monsieur l'évêque,

Depuis quelques temps, l'usage semble s'établir dans un certain nombre de diocèses de faire appel au concours de membres de congrégations non autorisées pour organiser dans les paroisses des missions ou prêca-

tions extraordinaires. Cet état de choses, qui a l'inconvénient grave de soustraire à l'action directe du clergé séculier pour la confier à des agrégations illicites et légalement dissoutes, une partie importante du service paroissial, me fait un devoir de vous rappeler les prescriptions de notre législation concordataire.

L'article premier du décret du 26 septembre 1809 interdit de la façon la plus formelle les missions à l'intérieur, et le Conseil d'Etat a rappelé, à maintes reprises, la nécessité de se conformer à cette disposition, qui n'a jamais été abrogée. Il ne vous échappera donc pas que les infractions qui pourraient être relevées dans votre diocèse sont de nature à engager gravement votre responsabilité personnelle en même temps que celle du titulaire de la paroisse et même de l'assemblée fabriquière (article 32 du décret du 30 décembre 1809).

J'ai l'honneur, en conséquence, d'appeler votre attention sur la nécessité qui s'impose d'en revenir à l'application des dispositions légales et de faire cesser des missions et des prédications extraordinaires, qui ne peuvent que porter atteinte à l'organisation paroissiale, quand elles ne sont pas une cause de trouble.

Il faut espérer que cette circulaire aura pour effet de mettre un terme à ces soi-disant missions, où les prédicateurs se précipitent surtout de faire entendre des sermons violemment antirépublicains.

M. Georges Leygues et les instituteurs

M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, vient de recevoir la dépêche suivante :

« L'Union des instituteurs de la Seine vous adresse ses remerciements respectueux pour la défense des crédits, hier, devant le Sénat. »

Un cadeau du Czar

L'empereur de Russie vient de faire à la ville de Paris un magnifique cadeau : c'est une carte de France en relief faite uniquement de pierres et matières précieuses extraites des mines et gisements de Russie. Œuvre d'art d'une valeur inestimable, cette carte, apportée par le général Basile de Mostavenko — arrivé avant-hier à Paris et descendu à l'hôtel Friedland, — figurera à l'Exposition. Des pierres de couleurs différentes marquent les départements. Les villes sont en pierres fines : Marseille en émeraude, Paris en sibirite, Nice en hiacynthe, Bordeaux en aqua-marina, Cherbourg en alexandrite, Lille en fenatite ; les rivières sont en platine, les noms des villes en or ; l'Océan est en lapis-lazuli, et le cadre — il a 1^m60 — en lapis Nicolas II.

La proposition Mesureur

M. Mesureur s'est rendu chez M. Waldeck-Rousseau pour lui soumettre le texte de sa proposition de révision de la Constitution.

Le président du conseil a reçu la communication qui lui était faite, mais il estime que cette question ne présente aucun caractère d'urgence, et le gouvernement, qui a assumé une tâche de défense républicaine, a à pourvoir à d'autres nécessités avant de s'occuper actuellement de la révision.

Dans ces conditions, M. Mesureur, s'il persistait à déposer sa proposition, ne serait pas appuyé par les collègues de son groupe, qui ont posé comme condition préalable de leur concours le consentement du cabinet.

Les grandes manœuvres de 1900

L'état-major cherche à organiser les grandes manœuvres en 1900, de manière à faire converger les troupes vers Paris, pour que la revue finale ait lieu non loin de la capitale. Au cours des manœuvres, on fera des expériences intéressantes sur l'automobilisme appliqué aux transports militaires.

L'attentat contre le Prince de Galles

On sait que des coups de revolver ont été tirés mercredi, en gare de Bruxelles, sur le prince de Galles, qui heureusement n'a pas été atteint.

An bruit des détonations le chef de gare accourut et donna un coup sur le bras de l'agresseur, au moment où celui-ci se préparait à tirer de nouveau. Plusieurs personnes se précipitèrent sur l'auteur de l'attentat, que deux employés de la gare terrassaient.

Dans la bousculade la foule arrêtait un étudiant, nommé Van Roy, étranger à l'affaire, et le rouait de coups au moment où il ramassait le revolver du meurtrier.

Celui-ci est un nommé Sipido, demeurant rue de la Forge, à Saint-Gilles. Il a seize ans et est ferblantier de son état.

Il avait pris un ticket de 10 centimes pour avoir accès sur le quai d'embarquement.

Les magistrats croient que Sipido aurait

agi à l'intigation d'un inconnu sur le conseil duquel il aurait acheté dimanche au Vieux-Marché un revolver pour 3 francs.

Voici comment le meurtrier explique l'idée de son attentat :

« Je me disais depuis quelque temps que les puissants parmi les hommes, qui ont déchaîné la guerre, sacrifiant tant de vies humaines, méritaient d'être châtiés, et que ces hommes devaient subir la peine du talion. Quand j'ai appris par les journaux que le prince de Galles allait passer à Bruxelles, j'ai résolu immédiatement de me faire le vengeur de l'humanité. Dans cette intention, je me suis rendu dimanche au Vieux-Marché et j'ai acheté un revolver Lefauchaux d'occasion, ainsi que des cartouches. J'étais dès ce moment bien décidé à poursuivre l'exécution de mon projet. Je regrette de ne l'avoir pas accompli comme je le désirais ! »

Grâce à son jeune âge (quinze ans et demi), Sipido échappera à l'action judiciaire. Toutefois, il sera enfermé jusqu'à sa majorité dans une maison de correction.

Tirages financiers

Ville de Paris 1896

Le numéro 340,202 gagne 100,000 fr.
Le numéro 421,787 gagne 20,000 fr.
Les numéros 1,772 et 115,958 gagnent chacun 10,000 fr.
Les numéros 208,391 — 207,342 — 359,416 gagnent chacun 2,500 fr.
Quatorze numéros gagnent chacun 1,000 fr.

CRÉDIT FONCIER

Communales 1879

Le numéro 751,777 gagne 100,000 fr.
Le numéro 872,605 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 526,968 — 325,246 — 422,610 — 416,445 — 413,650 — 552,979.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1880

Le numéro 312,479 gagne 100,000 fr.
Le numéro 979,572 gagne 25,000 fr.
Les numéros 969,602 — 332,586 — 106,991 — 422,423 — 384,519 — 321,379 gagnent chacun 5,000 fr.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1891

Le numéro 658,886 gagne 100,000 fr.
Le numéro 686,702 gagne 10,000 fr.
Le numéro 62,675 gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1899

Le numéro 497,409 gagne 100,000 fr.
Le numéro 434,068 gagne 25,000 fr.
Le numéro 72,422 gagne 5,000 fr.
Quarante-cinq gagnent chacun 1,000 fr.

L'assassinat de Montauban

La cour d'assises du Tarn a condamné Caussade, dit le « Tein », aux travaux forcés à perpétuité, pour l'assassinat à Montauban du vétérinaire Vernhes.

Condamné à mort par la cour d'assises de Tarn-et-Garonne, Caussade avait été renvoyé devant le jury du Tarn par la Cour de cassation qui avait cassé l'arrêt pour vice de forme.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général

La première session du conseil général du Lot s'ouvrira à Cahors, à la préfecture, le lundi 23 avril prochain, à 3 heures de l'après-midi.

CAHORS

Chemin de fer de Cahors à Moissac

M. Rey, député de l'arrondissement de Cahors, communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir de M. le ministre des travaux publics avec prière de la porter à la connaissance des populations intéressées qui attendent la construction de cette ligne avec une si vive et si légitime impatience :

« Paris le 2 avril 1900.

» A monsieur Emile Rey, député du Lot,

» Monsieur le député et cher collègue.

» Vous avez bien voulu me demander de présenter aux Chambres le projet de loi déclarant d'utilité publique la ligne de chemin de fer d'intérêt général à voie étroite, de Cahors à Moissac.

» Je m'empresse de vous informer qu'après avoir reçu les délibérations des conseils généraux du Lot et de Tarn-et-Garonne relatives aux subventions qu'ils offrent en vue de l'établissement de cette ligne, j'ai invité la compagnie du chemin de Paris à Orléans à faire préparer et à me soumettre un avant-

projet qui puisse servir de base à l'enquête qui doit nécessairement précéder la présentation du projet de loi déclaratif d'utilité publique.

» Agréez, monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

» Le ministre des travaux publics,
» Pierre BAUDIN. »

Mutation

M. Pretet lieutenant-colonel au 17^e régiment d'infanterie passe au 7^e régiment d'infanterie.

Il est maintenu chef du 2^e bureau de la direction de l'infanterie.

Causerie de l'hôtel de ville

Samedi soir, à 3 h. 1/2, M. Darbon fera une conférence qui terminera la série des causeries de morale.

Conférence de M. Martel

M. Martel, l'hardi explorateur des grottes, fera prochainement, au théâtre de Cahors, sous les auspices de la Société des études du Lot, une conférence sur le gouffre de Padirac.

Les délégués de l'Exposition

Nous recevons une correspondance d'un jardinier de Cahors, qui proteste contre la façon dont on a nommé les délégués de la corporation à l'Exposition.

Cette protestation nous paraît fondée, mais nous ne pouvons l'insérer, le journal ne tenant aucun compte des communications anonymes.

Conseil de révision

Les opérations du conseil de révision ont eu lieu hier matin à 10 heures pour le canton Nord de Cahors.

Examens d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges

Les examens d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges ont eu lieu à Cahors, au lycée Gambetta, le jeudi 5 avril, sous la présidence de M. Maurellet, inspecteur d'Académie. Sur 58 candidats inscrits et présentés, 21 ont été définitivement admis. Ce sont :

Série élémentaire : Déjean. — Enseignement classique, première série : Calmettes, Martin ; quatrième série : Richaud, Terrier ; cinquième série : Dauliac. — Enseignement moderne, première série : Bladinières, Bouysset, Castagné, Chastagnol, Darnis, Dubernat, Feyret, Large, Theil ; deuxième série : Miquel, Périé ; troisième série : Berton, Henri Holzer, Fourgous ; cinquième série : Edmond Holzer.

A l'Inspection Académique

Notre dernière note « à l'Inspection académique » a comblé de joie le personnel enseignant du Lot ; nous en avons eu de multiples preuves.

Plusieurs de ceux — combien nombreux ! — qui ont eu à souffrir de l'arrogance du « conseiller » omnipotent des Inspecteurs d'Académie qui se sont succédés à Cahors, nous prient d'édifier plus complètement M. Maurellet.

Nous ne pensons pas que ce dernier se laisse tromper par la platitude de ceux qui, avec les inférieurs, sont pleins de morgue. M. Maurellet est averti, il faut lui laisser le temps de se faire une opinion personnelle et de se rendre compte de la malfaisante influence de ce petit potentat.

Ce délai nous permettra, d'ailleurs, de nous documenter plus complètement à Auch ou ailleurs et de préparer notre petit cadeau, que nous joindrons à ceux, nombreux, que reçoit le simple scribe qui joue depuis trop longtemps le grand premier rôle à l'inspection académique du Lot.

A. C.

Découverte d'ossements

Dans les démolitions de la maison Mazières, située rue du Portail-Alban et St-André, les ouvriers ont découvert de nombreux ossements humains.

Cette maison était occupée autrefois par l'église St-André, et à l'endroit où les ossements ont été trouvés, était un cimetière.

On a trouvé également, là où devait s'élever le grand autel, un squelette parfaitement conservé que l'on croit être celui d'un évêque.

Des pièces de monnaie ancienne, des anneaux, une épaulette, des morceaux d'armes, ont été mis à jour.

On pense que ces ossements datent d'une époque fort reculée.

Les vétérans des armées de terre et de Mer 1870-1871

Les sociétaires sont invités de vouloir bien se rendre à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 8 avril, à 2 heures du soir, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour :

- 1^o Vote sur questions soumises par le Conseil général ;
- 2^o Versement des cotisations du 2^e trimestre ;
- 3^o Remise de livrets et insignes aux nouveaux adhérents.

Le Président de la 580^e section,
BOURDELLES.

Cette société comptait au 31 janvier dernier 130.000 membres et aujourd'hui elle atteint le chiffre de 142.011.

Sans commentaires.

Les concerts du 7^e

En raison des permissions de Pâques, les concerts militaires, sur les allées Fénélon, seront suspendus.

L'*Avenir cadurcien* remplacera la musique du 7^e.

Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 8 AVRIL 1900

Le Flamand (Allegro militaire)	Desailly.
Tancrède (Fantaisie)	Rossini.
Douce-Ivresse (Valse)	Dureau.
La Dame blanche (Fantaisie)	Boëdiéu.
Polka pour deux pistons	Boisson.

De 4 h. à 5 h. (Allées Fénélon)

Musée Ponti

Dimanche, le musée Ponti, établi sur nos promenades, ouvrira ses portes.

Voici le programme :

Première partie

Les excentricités parisiennes, comiques et désopilantes, les transformations physiologiques ; Episodes de l'année terrible 1870-1871 : Batailles de Wissembourg, Froeschwiller, Bazeilles, Rézonville, Gravelotte, Saint-Privat, Reischoffen, Châteaudun, Champigny, Lendemain de Champigny ; reproduction authentique des Chefs-d'Œuvre de nos grands Maîtres.

Deuxième partie

L'Aléthoscope Ponti, appareil d'optique unique dans son genre, montre à l'œil ébloui avec l'illusion parfaite de l'existence des objets, les Chefs-d'Œuvre de l'Art et les Merveilles de la Nature.

Troisième partie

La merveille des merveilles : **Le Cosmorama mouvant russe.**

Le Cosmorama mouvant est une exposition de tableaux doubles sur cristal, pris d'après nature et sur les lieux mêmes, de toutes les parties du monde. Ces tableaux ont l'avantage de la plus parfaite imitation de la nature, jointe à un effet plastique et une perspective qui n'ont pas été atteints jusqu'à ce jour, ainsi que des effets de couleurs tout à fait particuliers, que le pinceau de l'artiste, n'est pas à même de rendre. Les tableaux sur cristal du Cosmorama donnent une perspective superbe et le relief absolu de la nature.

Feu de cheminée

Hier soir, vers 9 heures, après l'arrivée du train de Paris, un feu de cheminée s'est déclaré rue de la Banque n^o 10.

Les locataires aidés de quelques voisins organisèrent immédiatement les secours ; dix minutes à peine suffirent à conjurer tout danger.

Procès-verbal

Vincens, Jean, âgé de 40 ans, demeurant rue du Four Saint-Laurent, 10, et Rigal, Baptiste, 34 ans, demeurant rue du Four Saint-Laurent, 13, étaient, l'autre soir, légèrement émus tous deux.

Sous on ne sait quel prétexte, ils se prirent de querelle, et forcément, les paroles épuisées, ils en vinrent aux coups.

La police avertie, mit fin à cette lutte, et aux deux adversaires, dressa procès-verbal.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 31 mars au 7 avril 1900

Décès

Bousquier, Jean, sans profession 39 ans à l'hospice.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'EVÊQUE. — Foire. — A cause de la pluie, foire peu importante. Cours ordinaires sur les bœufs et moutons. Baisse sur les porcs. Poules, environ 60 cent. la livre; Lapins domestiques, environ 25 cent. la livre; Blé, de 10 à 11 fr. les 4/5; Maïs, de 8 à 8 fr. 50 les 4/5; Pommes de terre, de 3 à 3 fr. 50 les 4/5; Haricots, de 5 à 6 fr. le 1/5.

LIMOGNE. — On nous écrit : Dans sa dernière audience, le tribunal de simple police a prononcé les condamnations suivantes :

C. à Lugagnac. — G. à Concots. — L. à Saillac, 1 franc d'amende pour défaut d'éclairage. — N. à Laramière, s'entend condamner à 3 francs d'amende pour violences légères.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Accident. — Le 3 avril, vers cinq heures, un accident heureusement sans gravité est arrivé aux Mines argentifères de Fèges, banlieue de Figeac. Le nommé Gérard, ouvrier occupé à l'extraction du minerai, a été surpris par un éboulement survenu à la suite des dernières pluies, et a reçu de graves contusions sur diverses parties du corps. Il a été transporté à son domicile, où des soins lui ont été prodigués immédiatement. Son état, quoique grave, n'inspire pas de sérieuses inquiétudes.

— **Arrestation.** — Le jour de la foire à Bagnac, la gendarmerie de Figeac, a mis en état d'arrestation le nommé Auguste Cabrignac, de la commune de Carayrac, surpris sur le champ de foire en flagrant délit de colportage d'allumettes de contrebande. Il a été mis à la disposition de M. le procureur de la République.

— **Secours mutuels.** — L'assemblée générale annuelle des membres de la Société de secours mutuels et du prêt d'honneur de la ville de Figeac a eu lieu le 3 avril, à la mairie, sous la présidence de M. Loubet, avoué. M. le président a présenté les comptes de gestion pour 1899, qui ont été approuvés à l'unanimité. On a procédé ensuite à la réception de trente-trois nouveaux membres.

Sur la proposition du comité M. Tourtonde, ancien président de la Société, a été nommé président d'honneur. Avant de lever la séance, M. le Président a expliqué que la Société prenant chaque année plus d'extension, il y avait lieu de nommer un secrétaire adjoint. L'assemblée a désigné à l'unanimité M. Gustave Gaubey, commis-greffier, pour remplir cette fonction.

Disparu. — Le jeune Despeyroux, âgé de quatre ans, demeurant avec sa mère, à Brengues, laissé seul un instant au logis, disparaissait samedi dernier, après-midi. Dès que cette disparition fut connue, les habitants de la commune firent des recherches de tous côtés, et ce n'est qu'au bout de trois jours, que ce malheureux garçon, qui s'était égaré, a été retrouvé dans une garenne située au milieu d'une forêt entourée de rochers, transi de froid et mourant de faim. Ramené chez lui, et grâce aux soins qu'il a reçus, son état est aussi satisfaisant que possible.

SAINT-CÉRÉ. — Comice agricole. — Le Comice agricole du canton de Saint-Céré s'est réuni à la mairie, dimanche dernier 1^{er} avril, à dix heures du matin, à l'effet de former l'organisation du concours de 1900, et de procéder à la constitution du jury, qui a été formé comme il suit :

MM. Lazare Mayniel, de Vielfoy; Emile Ginibre et Antoine Ginibre, de Saint-Jean-Lespinasse; Mathurin Darnis, de Bouno, près Saint-Céré et Albert Lescure, de Saint-Laurent-les-Tours.

Sont nommés suppléants : MM. Mazet fils, de la Branque; Cassan, maire de Saint-Jean-Lespinasse et Louis Pons de Saint-Médard-de-Presque.

On espère que les propriétaires et commerçants de la ville se rendront compte de l'intérêt réel qu'ils ont à la prospérité de cette Société qui, par ses concours, attire à Saint-Céré de nombreux étrangers et permet aux éleveurs de vendre leurs animaux à un prix plus rémunérateur.

En conséquence, les propriétaires et com-

merçants de la localité sont invités à venir seconder cette œuvre en se faisant inscrire comme membres honoraires.

Le département et l'Etat ne continueront à accorder la subvention annuelle de 600 fr. qu'à la condition que le nombre des cotisations des membres du Comice agricole seront suffisantes pour assurer son bon fonctionnement.

LACAPPELLE-MARIVAL. — Nous avons emprunté jeudi à notre confrère, la *Petite Gironde*, le récit d'une rixe qui avait eu lieu à Issendouls. Notre confrère prétendait qu'il y avait eu mort d'homme. Nous recevons la rectification suivante :

Gramat, le 6 avril 1900.

Monsieur le Directeur,

Je tiens à relever une erreur qu'un de vos correspondants vous a fait insérer dans les colonnes de votre journal. Je ne connais pas la personne de Lacapelle-Marival ou de tout autre endroit, qui vous a fourni dans votre dernier numéro, les renseignements au sujet de la rixe qui a éclaté à Issendouls le 25 mars. Quoiqu'il en soit, vous me permettrez de lui faire observer que quand on est correspondant d'un journal aussi honnête et aussi ennemi du mensonge que l'on est au *Journal du Lot*, on n'envoie pas à l'impression sans un contrôle sérieux, des articles contenant les plus grossières erreurs.

Il est vrai qu'à la suite de discussion politique, une rixe a éclaté entre deux électeurs, mais il est prouvé que le blessé a été l'agresseur et que ce n'est pas celui qui a serré l'autre à la gorge qui s'est précipité sur son adversaire.

Du reste pourquoi tant de bruit ! Les faits ne sont pas aussi graves qu'on veut bien le dire.

Les deux lutteurs après s'être portés des coups mutuellement, ont bu pendant une heure environ dans la même salle et à la même table prétend-on.

La population émue n'a donc pas eu à porter à l'infortuné malheureux, des secours immédiats.

Qu'il ne s'inquiète pas trop votre correspondant de Lacapelle-Marival, Monsieur le Directeur, sur le sort de ce trépassé.

Les blessures ne doivent pas être bien graves quand un docteur délivre un certificat portant seulement : incapacité de travail de 5 à 6 jours.

Ma foi il faut bien 5 à 6 jours de repos à l'estomac de ce malheureux blessé, qui après onze heures du matin, a vu un de ses amis, déjeuné, goûté, diné par cinq fois, pris le café par cinq fois et enfin bu deux litres de vin blanc.

Pas trop de pitié pour l'étranglé ! Actuellement il est hors de danger et son gosier est tout disposé, je suppose, à avaler encore un verre.

Voilà une leçon bien faite et qui aurait dû être donnée plus tôt. Les gens querelleurs récoltent tôt ou tard ce qu'ils sèment.

Agréer, Monsieur le Directeur, etc.

Un de vos correspondants.

GORSES. — Les sangliers. — A cause du froid de ces jours derniers, des sangliers de haute taille, venant des bois de la Luzette, ont été vus à plusieurs reprises sur le territoire de la commune de Gorses, du côté de Souceyrac. Il est probable qu'une battue va être organisée à cause des dégâts que font ces animaux.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Aux instituteurs et institutrices. Bonne nouvelle. — Nous sommes très heureux d'apprendre aux instituteurs et institutrices le vote favorable et enfin définitif, par le Sénat, de l'amendement Rolland, en vue du relèvement des traitements du personnel de l'enseignement primaire.

Malgré l'enterrement systématique par la Commission du budget de cet amendement violemment combattu aussi par le rapporteur M. Denoix (que nous nous permettons de recommander particulièrement en passant aux instituteurs de la Dordogne), il a été voté à la belle majorité de 95 voix grâce à l'intervention, en notre faveur, de MM. Thézard, Strauss et Leygues, ministre de l'instruction publique, qui ont bien voulu se faire nos avocats autorisés dans cette difficile circonstance, ce dont nous leur devons être très reconnaissants.

Ainsi que nous le recommandions à nos collègues du département, lors du vote à la Chambre des députés, dans un récent n^o, nous engageons à nouveau vivement tous nos collègues à envoyer leur carte de visite avec quelques mots de remerciements à ces véritables amis de l'enseignement national, à ces nobles défenseurs d'une cause si juste.

UN JEUNE PÉDAGO.

— **Succès scolaire.** — Nous apprenons avec plaisir le succès du jeune Darnis,

Robert, élève du cours complémentaire de la ville et fils d'un des plus sympathiques gendarmes de notre brigade à pied, aux examens des bourses des lycées et collèges qui ont eu lieu jeudi, à Cahors.

Toutes nos félicitations.

GRAMAT. — Arrestation. — Le sieur Clarette, terrassier, habitant route de Rocamadour, se trouvait sur sa porte, lorsque vinrent à passer le maréchal des logis de gendarmerie et un gendarme allant en tournée.

Ce pauvre diable, dont l'esprit est légèrement troublé, se croit la victime de toutes sortes d'injustices; de là sa haine pour tout ce qui représente l'autorité. Il ne put donc résister à la satisfaction d'injurier les gendarmes; mais comme ceux-ci, connaissant son état mental, poursuivaient leur chemin tout en l'exhortant au calme, il ne trouva rien de mieux que de leur lancer des pierres, ce qui lui valut d'être immédiatement appréhendé et conduit au poste, d'où il a été extrait hier pour être dirigé sur Gourdon.

Chez nos voisins

FUMEL (Lot-et-Garonne). — Foire. — Cours ordinaires sur les bœufs;

Moutons gras, environ 60 cent. le kilo; Les autres, de 12 à 30 fr. l'un selon grosseur; Porcs de lait en baisse; Poules, de 4 à 5 fr. la paire; Lapins, de 1,50 à 2 fr. 50 la paire; Pommes de terre, de 3 75 à 5 fr. l'hect.; Haricots de 5 à 6 fr. le 1/5

Variétés

Le triomphe du fer à l'Exposition de 1900

Il paraît décidément acquis que le fer triomphera dans l'Exposition de 1900 comme il l'avait triomphé en 1889.

Il est hors de doute que la Tour Eiffel se fixa dans les esprits en 1889 comme la chose la plus extraordinaire que le génie industriel ait produit à cette occasion : avec la galerie des machines cette tour gigantesque marqua un véritable triomphe pour la métallurgie.

Mais on sait que cette œuvre ne fut pas à l'abri de la critique et on ne saurait oublier la campagne menée par certains écrivains contre cette sorte d'apothéose du fer qui venait rompre les traditions esthétiques dans l'art monumental.

Aussi que ne chercha-t-on pas en vue de 1900 comme *clou* pouvant rivaliser comme nouveauté sensationnelle avec la Tour Eiffel en 1889 ?

C'est à cette recherche peut être que nous devons cet amoncellement de palais et d'attractions de toutes sortes qui doit faire de l'Exposition centenaire un véritable et vaste champ de merveilles.

Mais en dépit du génie de nos architectes, de l'ingéniosité dépensée à foison dans de multiples créations plus originales les unes que les autres, en dépit de l'or jeté à profusion dans une foule de constructions dont la richesse le dispute à l'élégance et au pittoresque, c'est encore au Fer qu'appartient le rôle prépondérant à l'Exposition de 1900. C'est encore le Fer qui en fournira le *clou* avec la Grande Roue de Paris.

Les Esthètes pourront s'en désoler pour l'art, mais c'est encore cette énorme masse de fer merveilleusement agencée qui frappera le plus l'imagination publique et la grande Roue sera pour 1900 ce que fut la Tour Eiffel pour 1889 : la plus imposante et la plus remarquable de ses attractions.

Comment en serait-il autrement quand on songe à la stupefaction de l'âme simpliste des foules devant cette roue gigantesque montée comme une roue de bicyclette, sur de fragiles rayons et transportant dans l'espace à une hauteur de 106 mètres 1600 voyageurs à la fois,

cela dans 40 wagons; c'est-à-dire 2 trains complets !

On s'extasiait devant le ballon Godard qui en 1889 enlevait 31 personnes dans sa nacelle et voici la Grande Roue qui dans un mouvement d'ascension qui donne l'illusion complète du ballon, va en emporter 1600 !

Comment l'esprit même le moins attentif ne serait-il pas frappé par un pareil trait d'audace ? Mais hâtons-nous de le dire cette audace n'a d'ailleurs rien de dangereux.

C'est bien en effet le même principe de la roue de bicyclette qui a présidé à la construction de la Grande Roue, mais si la première pèse 2 kilogr. et doit supporter la moitié du poids de l'homme qui la monte, soit 45 kilogr. ou 22 fois son poids, la seconde pèse 650.000 kilogr. et ses 1600 voyageurs n'en pèseront au maximum que 160.000, soit le quart de son propre poids. C'est on le voit, beaucoup plus qu'il n'en faudrait pour la sécurité publique.

Veut-on quelques détails ?

La Grande Roue de Paris mesure 106 mètres de diamètre et son axe repose sur 2 pylones de 55 mètres de hauteur.

Elle se compose de 2 jantes parallèles reliées entre elles par des entretoises formant treillis. Ces jantes supportent les 40 wagons de voyageurs qui y sont suspendus par des axes pivotants leur permettant de conserver la position verticale pendant toute la révolution de la Roue.

Ces deux jantes sont reliées à l'axe au moyen de 160 rayons en câble d'acier de 5 centimètres de diamètre.

L'axe en acier fondu, pièce unique par son poids et ses dimensions formidables mesure 12^m 40 de longueur sur 0,66 de diamètre et pèse le poids fantastique de 36.000 kilogr.

La rotation de la roue est assurée par deux câbles sans fin en fils d'acier qui s'enroulent deux fois sur le périmètre de la jante puis viennent s'enrouler sur deux tambours actionnés par la machine motrice d'une force de 100 chevaux.

C'est simple on le voit, comme conception, mais combien saisissant par l'effet obtenu !

Si l'on ajoute que l'ascension de la Grande Roue a 106 mètres de hauteur se fait sans aucune secousse, sans trépidation, sans vertige possible, les voyageurs se trouvant confortablement installés dans de luxueuses voitures fermées de glaces de tous côtés, qu'on y voit le plus admirable panorama circulaire de Paris et de l'Exposition : il est aisé de conclure que la Grande Roue de Paris laissera dans l'esprit de ses millions de visiteurs un ineffaçable souvenir et que son nom s'attachera à 1900 comme la Tour Eiffel à 1889. Il n'y a pas de doute nous sommes bien dans le siècle du fer !

A. DE CHAMBURE.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché se sont totalement modifiées elles, sont aujourd'hui des plus satisfaisantes, les affaires ont été très actives et les cours ont vivement progressé par suite des demandes qui ont été très suivies.

Notre 3 0/0 a passé de 101,12 à 101,35; le 3 1/2 0/0 clôture à 103,25.

La Banque de France s'inscrit à 4275. Le Comptoir National d'Escompte est en hausse à 687, le Crédit Foncier à 730, le Crédit Lyonnais à 1118 n'a pas varié, la Société Générale a repris à 610.

Parmi nos Chemins, le Lyon cote 1925, le Nord à 2379 et l'Orléans à 1760.

Le Suez clôture à 3482.

Reprise générale sur les fonds étrangers. L'Extérieure à 73,47, l'Italien à 94,35, le Portugais à 25,90, le Russe 3 0/0 1891 à 86,10 le Turc D à 23,25 la Banque Ottomane à 579.

En Banque les actions de la Société Minière de Joltaïa Ricka sont ferme à 132.

Les Motocycles

GLADIATOR

avec Moteur Aster 2 chevaux 1/4 ont obtenu le meilleur des certificats : Celui de la Préfecture de Police de Paris qui après expérience de leur solidité et l'examen de leurs 2 freins leur a donné l'autorisation de circulation.

Les Motocycles Gladiator sont les seuls croyons-nous qui aient obtenu semblable autorisation. Pour tous renseignements et essais s'adresser à Gladiator, 18, Boulevard Montmartre, Paris.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oïdium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XVI

UN ANGE DE LA TERRE

— Je ne savais pas qu'il se passait quelque chose chez elle. Cet un accès de bonheur, probablement ; les jeunes filles aiment à se marier, tu sais.

— Quelle absurdité ! Elle maigrit, elle passe son temps dans sa chambre, elle n'adresse la parole à personne, elle qui était la plus grande barbare du monde.

— C'est très facile à expliquer, ma chère ; M. Jules La Touche est absent et elle souffre.

— A peu près autant que moi. Ecoute, Frank, j'espère que tout ira bien au mois de juin, mais je n'ose le croire. Silence, voici Mlle Danton.

Mlle Danton ouvrit la porte, et, voyant qui était dans la salle, elle salua froidement et se retira.

Le frère avait sa part dans l'antipathie de Kate pour sa sœur.

Cependant Stanford traversait en flânant le village, sa ligne à la main et saluant d'un air de bonne humeur de tous côtés.

Le peu de temps qu'il avait passé dans le pays lui avait suffi pour être connu de tous et s'être fait aimer, depuis les filles aux yeux noirs qui s'éprenaient de lui à première vue, jusqu'aux gamins qui se roulaient dans la boue et à qui il jetait des poignées de sous.

Stanford était dans les meilleurs termes avec le monde entier, et en sifflant tout le long de la route il atteignit en moins d'une demi-heure un clair ruisseau argenté, ombragé d'arbres touffus et célèbre dans les annales de la pêche.

Il se jeta sur le gazon de la rive, alluma un cigare, et se mit à fumer en regardant rêver dans l'espace.

L'après-midi était délicieuse, tiède comme au mois de juin, le ciel sans nuages dorait de ses rayons le limpide ruisseau.

Tout semblait favoriser la pêche ; mais sans doute que Stanford n'était pas un pêcheur très enthousiaste, car il fuma son cigare et en jeta le bout sans avoir touché à sa ligne.

Enfin il la prit et l'installa scientifiquement dans l'eau.

— C'est une vilaine affaire, se dit-il, et je mérite la corde, la roue et les tenailles ; mais comment faire ? Et puis elle m'aime tant aussi, la petite !

Il replaça sa ligne sur l'herbe et tira un carnet et un crayon de sa poche.

Il déchira une feuille rose à tranche dorée, la plaça sur son portefeuille en guise de pupitre et se mit à écrire.

Evidemment, c'était une lettre.

Après les premières lignes il s'arrêta et se

relut avec un étrange sourire, cela commençait :

« Ange de mes rêves.

— Elle aimera cela, se dit-il, c'est du français sentimental et elle adore cette sorte de style. Pauvre petite, je ne comprends pas pourquoi j'en suis arrivé à tant l'aimer.

Il continua sa lettre ; il écrivait en français et très lentement, en s'arrêtant pour réfléchir. Il emplît les quatre feuillets et termina par :

Tout à toi.

REGINALD STANFORD.

Il se relut, fit quelques corrections, plia sa lettre, et la mit dans une enveloppe.

Au moment où il la fermait, un grand chien descendit la rive en bondissant et lui mit son nez noir et froid d'un air interrogateur contre la figure.

— Ah ! Tigre, mon bon chien, comment vas-tu ? Où est ton maître ?

— Ici, dit le docteur Frank. Que je ne vous dérange pas ; écrivez l'adresse, je vous en prie.

— Comme si j'allais vous faire connaître mes billets doux ! dit Stanford en serrant froidement sa lettre dans son portefeuille ; je vous croyais en route.

— Non demain ; je suis un peu fatigué de Sainte-Croix et je n'ai rien à faire.

— Reviendrez-vous ?

— Certainement. Je reviendrai le 4 juin, si le Ciel le permet, pour vous voir devenir le plus heureux des hommes.

— Un cigare ?... fit Stanford en présentant son porte-cigares, je vous les recommande.

Vous seriez le plus heureux des hommes à ma place, n'est-ce pas ?

— Très certainement, mais je ne suis pas né, comme plus d'un que je connais, sous une étoile fortunée. Les belles femmes tombent à point dans les bras de certains hommes, mais je ne suis pas de ces hommes-là.

— Oh ! ne désespérez pas ; votre tour peut encore venir.

— Je ne désespère pas ; je laisse cela à... mais les comparaisons sont odieuses.

— Continuez.

— A Mlle Rose Danton. Elle se fane sur sa tige à l'approche du mariage et devient pâle comme une ombre. Qu'a-t-elle ?

— C'est à vous de le dire ; vous êtes médecin.

— Mais il s'agit d'une maladie d'amour ! Je ne connais rien en médecine pour guérir cette maladie. Qu'avez-vous là ? une ligne ?

— Oui, dit Stanford en s'étendant paresseusement sur l'herbe ; j'ai voulu voir si j'aurais de la chance, mais je ne vois pas que j'aie bien vite.

— Je n'en doute, ma foi pas. Permettez-moi d'essayer.

Reginald le regarda jeter la ligne dans l'eau tranquille.

— Que pensez-vous de cela, vous-même ? demanda-t-il après un silence.

— De quoi ?

— De cette nouvelle alliance. C'est un charmant petit jeune homme, sans doute, mais si j'étais une jolie fille, je ne crois pas que je m'éprendrais d'un charmant petit jeune homme. Il est le dernier que j'aurais cru devoir plaire à notre brillante Rose. (A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

VIII

UNE CHASSE AU CERF AU CLAIR DE LUNE

Alors quoique le dixième ne danse pas, peut-être, avec toute la grâce indolente et l'impertinence d'un dandy, il sait se battre comme personne ne se bat lorsque la botte et le boule-selle rétentissent dans l'air du matin et que la charge s'élance avec la rapidité de l'éclair et la précision du faucon.

« Quand il s'agit d'une comtesse, monsieur, l'imagination est plus excitée, » disait le Dr Johnson qui avait, je suppose, rarement l'occasion de mettre cette doctrine à l'épreuve des intrigues amoureuses dans la pratique de tous les jours.

Bertie, qui au contraire avait maintes occasions, différait en cela avec lui. Il trouvait que la galanterie dans ses cercles policés et tranquilles commençait à devenir un peu monotone, et que Laure Lelas l'amusaient davantage.

Cependant il était engagé au service de Lady Guenevere et, ce jour-là, il partit dans son phaéton attelé en poste pour se rendre à un autre dîner à Richmond ; la grande dame de-

vait être l'héroïne à la place de Zuzu.

Lady Guenevere se plaisait à se croire la femme d'un seigneur et maître jaloux et inexorable et elle arrangeait ses coquetteries de manière à lui échapper avec tant d'habileté qu'il était lamentable que tout ce talent fût dépensé pour un mari amoureux d'agriculture qui n'eût jamais songé que les mots : FIDELIO — III TSINEGER... que ses yeux rencontraient sur l'innocente page de son Times, avaient rapport à un rendez-vous chez une modiste de Regent-Street ; ou que l'annonce BLANC GAGNE — DOUZE signifiaient que, si elle portait des camélias blancs dans les cheveux à l'Opéra, elle recevrait Beauté ensuite.

Lady Guenevere s'attachait scrupuleusement à ne jamais heurter les convenances, et, cependant elle était un peu lancée, très lancée même, et elle était la reine d'une des coteries les plus lancées ; mais pourtant — ô bouclier sacré de la vertu d'une femme — elle n'aurait pu supporter l'idée de perdre sa très belle position, son magnifique douaire et, par-dessus tout, les superbes diamants de Guenevere !

Je ne connais rien qui garantisse mieux un mari contre une infidélité que de très beaux bijoux de famille, lorsque cette infidélité pourrait à jamais en priver sa femme.

Beaucoup de femmes quitteront leur intérieur, leur mari, leurs enfants, et sacrifieront leur réputation, si la fantaisie leur en prend ; mais il n'y en a pas une sur un million qui s'oublira assez pour risquer de perdre des diamants de la plus belle eau.

Donc, pour l'amour des diamants, elle et

Bertie arrangeaient leurs rendez-vous le plus secrètement possible.

Ce jour-là, la comtesse était allée voir une tante, baronne douairière, à Hampton-Court, elle y était bien réellement allée, car elle n'était jamais assez imprudente de manquer à sa parole et elle avait dîné à Richmond, avec la douairière qui était sourde et aveugle, tandis que tous le monde croyait qu'elle dînait à Hampton-Court.

Il était bien indifférent, puisque personne ne le saurait pour en médire, que Cecil vint les y rejoindre qu'après le dîner à Star and Garter ils arrangeassent leur rencontre à Bade pour le mois suivant ; que, tandis que la baronne sommeillait sur les pêches et les raisins, — elle aussi avait été belle dans son temps et elle avait encore ses admirateurs, — ils s'en allèrent sur la rivière, dans un petit canot qu'il avait là au service de sa belle amie, voguer lentement à la fraîcheur du soir, tandis que les étoiles se montraient une à une dans l'épanouissement doré du soleil couchant, composant ainsi une scène gracieuse à la Musset et à la Meredith, et prenant un certain plaisir à combiner ces travestissements poétiques, car ils étaient essentiellement mondains, on le sait ; la confiance de l'un pour l'autre n'était pas accrue.

Quand on a bien dîné, que les vins étaient irréprochables, que le paysage est joli, quoique ce ne soit ni le Nil au crépuscule, ni l'Arno au clair de lune, ni la Loire au temps des vendanges, mais tout uniment la Tamise au-dessus de Richmond, n'est-il pas très expli-

cable qu'on se sente envahi par une pointe de sentiment quand on a à côté de soi une jolie femme qui attend avec anxiété l'éclosion de ce sentiment qu'elle pressent ?

La soirée était très chaude et très calme.

Un léger vent au sud ridait l'eau, qui faisait entendre un doux murmure en clapotant au milieu des roseaux et des herbes.

Et puis la comtesse était charmante, étendue au milieu de ses dentelles, sous son cache-mire de l'Inde, le soleil couchant se reflétant dans les profondeurs de ses yeux bruns et sur sa joue délicate.

En contemplant sa maîtresse, Bertie sentit comme une lueur de l'ancien sentiment sincère, oublié, absurde, éclairer son cœur, en la voyant ainsi dans le demi-jour, et il se dit presque sérieusement :

— Si les juifs me tombaient sur le dos demain, s'en affecterait-elle réellement, je me le demande ?

S'en affecter réellement ?

Bertie connaissait trop bien son monde et les femmes de ce monde pour se tromper sciemment sur la réponse.

Néanmoins il risqua sa question.

— Seriez-vous très affectée chère belle...

— Affectée de quoi ?

— S'il m'arrivait quelque malheur... si je tournais mal, si je... enfin, si je disparaissais du monde ?...

Elle leva ses splendides yeux avec étonnement et un léger frisson agita ses dentelles.

— Bertie, j'en mourrais de chagrin !... mais à quoi pensez-vous ? (A Suivre)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D' GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delatré éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Bibliographie

Lectures pour Tous

Si les Lectures pour Tous sont devenues rapidement la revue populaire par excellence, c'est parce que les sujets les plus divers y sont traités avec une égale habileté, c'est aussi parce que tout le monde peut lire les intéressants articles qu'elles contiennent.

Voici le sommaire du numéro d'Avril des Lectures pour Tous. On verra quelle variété il présente et en parcourant les titres on sera curieux de lire les articles et de voir les illustrations superbes qui les accompagnent dans cette élégante publication :

Les souvenirs d'Italie ; L'aile de Poiseau ; Parure de la Femme ; Le Mariage d'Hermance, Nouvelle par Albert Cim ; La dernière Machine à Voler ; L'Amoureux de la Princesse fortunée, Nouvelle d'après l'Oiseau Vert de M. Juan Valera, par Jacques Porcher ; A travers le « Vieux Paris » ; Une Armée confortable ; La France sans nouvelles du Monde ; Van Dyck ; Le Peintre des rois ; La Fille des Genêts, roman par Paul Perret (suite).

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. Le numéro, 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrées Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et

Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1402, du 7 avril 1900.

L'évolution des cumulus, par J.-R. Plumondon. — Les noms des plantes, par V. Brandicourt. — Combien y aura-t-il d'entrées à l'Exposition de 1900 ? par D. — La fabrication d'un pneumatique, par L. Baudry de Saunier. — Courants de haute fréquence et échanges organiques. — Vues d'ensemble sur l'Exposition de 1900, par A. da Cunha. — Diaphragme inscripteur et reproducteur, par J. Lafargue. — Le canon démontable de l'Etat du Congo, par le lieutenant-colonel Delanney. — L'actinomyose. — Eclairage électrique des voitures de chemin de fer, par J. L. — Le sens esthétique des couleurs chez l'enfant. — Un sens succédané du koumiss, par D. L. — Les araignées sociables, par Henri Goupin. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 2 avril 1900, par J. Giraud. — Le paratout, par J.-F. Gall.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

BROS LOTS: 750.000 fr. et divers lots Pour 5 fr. on reçoit 12 N° contrôlés Panama, part. tirage 15 avril. Lots 690.000f. Pour 3 fr. on reçoit 10 N° contrôlés. Bons Congo, part. tirage 20 avril. Lots 158.000f. Pour 4 fr. on reçoit 5 N° contrôlés. oblig. 5 Foncières, part. tirage 5 mai. Lots 200.000f. Pour 5 fr. on reçoit 8 N° contrôlés. 1/4 Ville Paris, part. tirage prochain. Lots 350.000f. Listes apr. tirages. PRIME SÉRIEUSE ET UTILE. Ecr. en confiance l'UNION FAMILIALE, 319, r. St-Martin, Paris